

## **POINT SITUATION COVID 19 - SEMAINE 23**

Bonjour à tous,

*En l'absence de cas Covid-19 dans l'établissement, la sectorisation sera levée progressivement, les résidents pourront circuler librement dans l'établissement dès lundi..*

*Les animations collectives, les festivités et le service restauration pourront de nouveau se dérouler dans tous les lieux habituels à compter du 15 juin 2020.*

*Par ailleurs, en référence au « Protocole relatif aux consignes applicables sur le confinement dans les Etablissements Sanitaires Sociaux et médico-Sociaux » paru le 01/06/2020 suite au communiqué de presse du Ministre de la santé, concernant les visites des familles quelques critères bien précis vont permettre à certains résidents d'avoir des visites :*

- *Deux proches maximum pourront rendre visite au résident en chambre en raison de son état de santé avec des conditions particulières (difficulté de mobilité, trouble du comportement ou cognitif important) et soumis à décision médicale. Ces visites seront subordonnées au respect des consignes de distanciation et règles d'hygiène habituelles liées au Covid-19. Pour une bonne organisation de ces visites, nous vous demandons de réaliser une demande écrite de RDV à adresser au service animation (adresse mail), de remplir le questionnaire habituel et une charte spécifique pour les visites en chambre.*
- *Les mineurs qui peuvent garder le masque pourront visiter leur proche.*
- *Pour les proches qui sont salariés et qui ne peuvent se libérer en semaine, nous allons proposer la prise de rdv certain samedi après-midi. Cette demande doit être faite auprès du service animation. Penser à fournir un justificatif de votre employeur*

*Ce dimanche, fête des mères, vos proches ne seront pas oubliés. Toutes les résidentes recevront une rose.*

*Bien cordialement*

*Le personnel et la direction du Centre hospitalier du Neubourg.*

### **Personnes atteintes de Coronavirus au 5 juin 2020**

*Résident : Aucun*

*Agent : Aucun*